

Le corps et l'esprit au XVI^e siècle

Une séquence didactique autour du sonnet XIV de Louise Labé

Gabriel Bouchard

Number 155, Fall 2009

Littérature et sexualité : le livre mis à nu

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1779ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bouchard, G. (2009). Le corps et l'esprit au XVI^e siècle : une séquence didactique autour du sonnet XIV de Louise Labé. *Québec français*, (155), 50–55.



LE CORPS ET L'ESPRIT AU XVI^e SIÈCLE

Une séquence didactique autour
du sonnet XIV de Louise Labé

PAR GABRIEL BOUCHARD*

- Titien, *Danaë*, 1545.
- Lucas Cranach l'Ancien, *Vénus et Cupidon*, 1509.



L'enseignement de la littérature au niveau collégial nous amène à observer que la question sexuelle est encore considérée à travers le prisme de plusieurs mythes, de plusieurs perceptions erronées ou tendancieuses. Ainsi, tant chez les élèves que chez les professeurs, on rencontre souvent l'expression plus ou moins claire d'une croyance en une forme de déclin progressif de la société morale... Une forme de compréhension cosmogonique qui voudrait que la société ait d'abord été chaste et pure avant de se dépraver progressivement jusqu'aux audaces modernes et postmodernes, comme si nos ancêtres nous avaient tous conçus du Saint-Esprit et que le processus de fécondation ne s'était « avili » que tout récemment. Chez les professeurs, cette idéologie prend la forme de remarques relatives à l'hypersexualisation des jeunes filles, à la tenue vestimentaire et au grand classique que Platon laissait déjà entendre il y a belle lurette : « dans mon temps... ». Chez les élèves, on peut rencontrer la même idée : eux aussi ont l'impression de vivre dans l'époque la plus sexualisée qui ait jamais été (les médias ne le disent-ils pas ?). En outre, à notre grand regret, il arrive que, chez certains, la perception de l'histoire soit schématisée au point qu'elle semble ne comprendre que deux grandes périodes : une ancienne (une forme d'hybride entre l'éden, le Moyen Âge et le Québec du

terroir), marquée par la religion et les valeurs traditionnelles, qui est donc nécessairement chaste, et une autre, plus moderne, donc forcément lubrique. Une telle façon de voir les choses laisse entendre que les réalités vécues aujourd'hui sont sans précédent et que les témoignages issus du passé ne peuvent nous apporter aucune information ni aucune aide.

Ainsi, il sera ici question de mettre à mal ce préjugé en faisant ressortir toute la contemporanéité du propos sur l'amour et sur la sensualité qu'ont tenu certains auteurs du XVI^e siècle, dont Louise Labé, dans son sonnet XIV (« Tant que mes yeux pourront larmes épandre... »). En d'autres mots, certaines préoccupations, mais aussi certaines audaces ne datent pas d'hier et la réflexion sur l'amour et la sexualité est au cœur de la littérature. Celle-ci peut donc, sur ce sujet comme sur bien d'autres, alimenter la réflexion et jouer un rôle actif dans l'existence du jeune adulte d'aujourd'hui. Sans prétendre que cette séquence soit parfaite sur le plan pédagogique ou didactique, nous croyons qu'elle constitue une piste intéressante pour l'enseignant qui, comme nous, souhaite agir « en douce » sur le plan du développement socio-affectif et désirerait laisser sentir que les questions sexuelles qui tracassent sourdement nombre de nos élèves, questions qui ne trouvent dans la société ou dans les médias que des réponses simplificatrices, caricaturales et souvent biaisées par des intérêts commerciaux, ne sont pas nouvelles et qu'elles ne sont donc pas le seul fruit de la dégénérescence de la société ou, pire encore (car le sentiment de culpabilité a survécu au recul de la religion dans la société), de leur propre dégénérescence.

LE REGARD DES HOMMES

La démarche proposée consiste, en résumé, à se livrer à l'étude de quatre poèmes du XVI^e siècle que l'on peut rapprocher de ce qu'il convient d'appeler l'école lyonnaise. Avant d'arriver à l'étude du sonnet de Louise Labé, il est suggéré de le mettre en contexte par l'analyse de trois poèmes qui présentent différents regards posés par des hommes sur l'amour et sur la femme. Il s'agit d'un extrait du recueil *Délie* de Maurice Scève (le dizain « Comme des rais du soleil gracieux... ») et de deux blasons de Clément Marot, ceux du « Beau Tétin » et du « Laid Tétin ». Dans cette perspective, le texte de Labé apparaîtra comme une forme de réponse féminine aux discours masculins. En effet, Scève présente une image strictement idéale et spirituelle de la femme en s'inspirant de la tradition courtoise et du néo-platonisme qu'il tient, notamment, de Pétrarque. Marot, de son côté, ne traite que de l'aspect physique de l'amour en proposant des



descriptions audacieuses et amusantes de parties du corps féminin. Enfin, Labé, dans un poème dont l'énonciation est le fait d'un locuteur féminin, ce qui est une rareté pour l'époque, dépeint une femme complète (à la fois corps et esprit) qui n'est plus le seul sujet (au sens d'anecdote ou de thème) de la poésie masculine, mais bien le sujet (au sens d'un acteur pensant et agissant) de son propos amoureux. On le devine, cette approche comparatiste vise à développer une compréhension claire d'enjeux textuels tels que l'intention et le propos des auteurs par rapport à une thématique commune et sous l'égide d'un même contexte sociohistorique. Bien entendu, cette comparaison de textes sera alimentée par des observations formelles visant à prendre en compte ces suppléments de sens qu'apportent les tropes mis à profit par les auteurs.

BALISER LE SENTIER

Le déroulement de la séquence est somme toute plutôt traditionnel et débute par la peinture du contexte sociohistorique. Quelle que soit la démarche privilégiée, il importe de faire ressortir certaines continuités et certaines ruptures qui caractérisent le XVI^e siècle et son humanisme par rapport au Moyen Âge. Ainsi, il serait utile de souligner l'étroite parenté qui unit le lyrisme des poèmes à l'étude (surtout celui de Scève) avec la littérature courtoise du Moyen Âge, qui est fréquemment enseignée dans le premier cours de français, langue et littérature (*Écriture et littérature*). Utile aussi serait le rappel du contraste entre les exigences extravagantes (voire inhumaines...) du *fin'amor* quant à la chasteté et les mœurs réelles des hommes et des femmes du Moyen Âge, que l'on peut sans doute mieux deviner dans le propos gaillard de la *Farce de maître Pathelin*... Par contre, il faudra surtout bien souligner le caractère innovateur et profondément moderne de cette époque. Par l'évocation des grandes découvertes du temps (celles de l'Amérique, de l'imprimerie, etc.), il s'agit, en fait, de préparer les élèves à l'idée que cette ère a permis de grands changements dans le contexte desquels s'inscrivent la prise de parole d'une Louise Labé et son appropriation du discours amoureux. Il pourrait aussi être opportun de porter à l'attention des élèves le fait que la langue française traverse à ce moment une grande étape, celle de sa fondation et de l'exploration de ses possibles avec la Pléiade, mais aussi avec l'inventivité d'un Rabelais. À ce titre, la lecture d'un passage particulièrement audacieux de *Gargantua* (nous pensons à l'épisode des « torcheculs » du Livre 1) pourrait mettre la table pour expliquer la dynamique de libre exploration langagière qui est propre tant à cet auteur qu'au mouvement huma-

niste dans son ensemble et qu'au Marot des blasons, dont il sera bientôt question.

Une parenthèse s'impose ici : il est en effet remarquable que la littérature du XVI^e siècle prenne souvent une place fort limitée dans l'enseignement de la littérature au collégial. Il semble que cette période très riche souffre justement de son caractère exubérant, érudit, polymorphe et inclassable. Cette littérature, bien sûr, peut paraître assez complexe en regard, par exemple, des courants qui l'encadrent historiquement. Ainsi, la littérature du Moyen Âge offre l'avantage de la vision manichéenne de l'univers courtois, de la riche postérité des récits chevaleresques (qu'on pense aux jeux vidéo, au cinéma, etc.) et du fait que l'on aborde bien souvent les textes du Moyen Âge en adaptation en français moderne. Quant à la littérature du siècle classique, elle présente les mêmes difficultés de lecture que celle de l'époque humaniste (complexité de la langue, références mythologiques, etc.). Cependant, elle a l'avantage d'être régie par des règles claires qui en simplifient l'enseignement. Il ne s'agit pas ici de nier les obstacles propres à l'enseignement des textes du XVI^e, et force est de constater, d'ailleurs, que le moyen français a été, pour plusieurs élèves, une grande difficulté. Cependant, le fait de restreindre le corpus à quatre poèmes et le constant souci d'établir des ponts entre le propos des poèmes à l'étude et certaines préoccupations actuelles sont de bons moyens de limiter l'impact de ces obstacles. De toute façon, le jeu en vaut la chandelle : pour peu que l'on parvienne à franchir ces écueils, les textes de cette période offrent une sensibilité qui est sans doute beaucoup plus proche de la nôtre et de celle de nos élèves que ne le furent celles du Moyen Âge et du siècle classique. En effet, c'est devenu un lieu commun de dire que l'époque postmoderne que nous vivons est sœur, par bien des aspects, de celle à laquelle ont vécu les Scève, Marot et Labé. Sur le plan social, on peut remarquer des similitudes quant aux nombreuses avancées technologiques, à la montée de l'individualisme et aux conflits religieux, par exemple. Sur le plan artistique, les œuvres à succès des Paul Auster, Botello et même... de Quentin Tarantino laissent à penser que le mouvement, les contrastes, l'exubérance, le jeu des références et l'hybridation des genres sont des goûts que le public d'aujourd'hui partage avec les Européens lettrés du XVI^e siècle. Un exercice de comparaison de textes entre un autre sonnet de Labé, le VIII^e (« Je vis, je meurs... ») et la chanson « Point de mire » (*Aquanaute*, 2001) d'Ariane Moffat peut d'ailleurs révéler une parenté quant à l'expression des contrastes de l'amour et témoigner d'une certaine communauté entre les sensibilités des deux époques.



• François Gérard, *Psyché et l'Amour*, 1822.



• Bartolomeo Veneto,
Portrait de femme, 16^e s.

DU PUR ESPRIT À LA CHAIR IMPURE...

Le texte de Scève se prête volontiers à une révision des figures de style, notamment des figures d'analogie. Outre l'identification de ces figures, on s'efforcera aussi d'amener les élèves à réfléchir au sens suscité par les images du poème et à observer comment se construit la vision d'une femme immatérielle et évanescence, qu'on dirait formée d'un pur esprit. On s'appuiera volontiers, lors de cette analyse, sur les caractéristiques de la tradition courtoise qui survivent dans le poème du chef de file de l'école lyonnaise, dont le but était de concevoir un idéal qui a longtemps frappé l'imaginaire occidental et qui a sans doute, encore aujourd'hui, une importance à tout le moins symbolique. Nous pensons moins, ici, aux velléités de certains groupes religieux qui commanditent actuellement des campagnes de valorisation de la chasteté qu'à un vestige confus et presque inconscient de cet idéal courtois dans ce que d'aucuns appellent « l'imaginaire collectif ». Nous pensons à un vestige de cet idéal courtois qui a survécu malgré la libéralisation et la marchandisation de la sexualité et dont on trouve une expression frappante dans la chanson « Cash City » de Luc de la Rochelière, selon qui « Tout le monde fait le même rêve porno de se tenir la main ». Au reste, le poème de Scève a aujourd'hui une valeur d'archétype et son propos correspond directement à l'idée que plusieurs élèves se font de ce qu'est la poésie traditionnelle : de belles paroles adressées par un homme à une femme dans le but de la séduire.

Délie

*Comme des rais du soleil gracieux
Se paissent fleurs durant la Primevère.
Je me récréé aux rayons de ses yeux,
Et loin, et près autour d'eux persévère.
Si que le coeur, qui en moi la rêvère,
La me fait voir en cette même essence
Que ferait l'oeil, par sa belle présence,
Que tant j'honore, et que tant je poursuis :
Par quoi de rien ne me nuit son absence,
Vu qu'en tous lieux, malgré moi, je la suis.*

Maurice Scève (1500-1560)

Les blasons de Clément Marot offrent sans doute une plus grande source d'étonnement pour les élèves, de même que de plus vastes possibilités d'exploration pour l'enseignant. D'abord, rappelons le caractère singulier de leur apparition et de leur diffusion : la légende dit que Marot, chassé de la cour de François I^{er}, aurait inventé le genre pour divertir ses camarades d'exil. Le succès fut tel que l'on se distribua rapidement, sous le manteau, de petits recueils de blasons où chaque poème était accompagné d'une illustration de la partie de l'anatomie visée. Toutefois, ces anecdotes quelque peu grivoises ne doivent pas porter ombrage aux riches potentialités qu'offrent ces textes ludiques à qui veut faire connaître les plaisirs de la poésie. On peut, notamment, utiliser le « Blason du beau tétin » pour rappeler la richesse de l'aventure poétique en ce qui a trait à la peinture des sens. En effet, les élèves observent avec étonnement le fait que Marot, en décrivant cette partie de l'anatomie, réussisse à évoquer progressivement tous les sens avant de clore par une évocation subtile du toucher. Les procédés d'écriture peuvent aussi faire l'objet d'un exercice plus spécifique : les figures d'analogie ont ici encore la part belle, mais il peut aussi être intéressant de faire observer d'autres aspects formels en comparant le « Blason du beau tétin » au « Blason du laid tétin ». Outre les champs lexicaux, le vocabulaire mélioratif et le vocabulaire péjoratif, cette comparaison peut en effet déboucher sur une étude de la tonalité ou des procédés comiques et de la parodie. À ce titre, il peut être intéressant, pour l'enseignant plus audacieux que nous, de souligner la féconde et joyeuse postérité qu'a eue ce genre à travers les époques : du « Sonnet du trou du cul » d'Arthur Rimbaud jusqu'au *slam* « Ma tête, mon cœur et mes couilles » de Grand Corps Malade, en passant peut-être aussi par Georges Brassens, qui blasonnait sur le con en déplorant le sens que ce mot a pris dans le registre vulgaire...

[illegible]

-

RÉUNIR CORPS ET ESPRIT : LES POÈMES DE LABÉ

Quoique riches en pistes d'analyse et en émules directs et indirects, les blasons de Marot n'en demeurent pas moins le pendant physique d'un découpage malheureux que semble avoir effectué la poésie du XVI^e siècle. Nous l'avons vu, notre corpus morcelle la femme en deux parties : le seul esprit chez Scève et la seule chair chez Marot. Ce découpage n'est pas uniquement le fait de cette époque ; encore aujourd'hui, il nous semble que la sexualité ait à se définir entre ces deux pôles : celui d'un idéal chaste et pur, qui entraîne parfois une forme

de nostalgie ou de culpabilité, et celui de la seule dimension charnelle. C'est à ce morcellement que le poème de Labé semble répondre. En effet, les deux parties de la femme, spirituelle et charnelle, sont réunies et exprimées d'une même voix par Labé et, puisque la forme est à la fois le reflet, le support et le véhicule du propos d'un texte, il sera possible de reprendre plusieurs des exercices réalisés sur les poèmes déjà analysés pour faire apparaître l'aspect entier et complet de l'image de la femme que propose le sonnet XIV. Ainsi, on pourra à bon gré inviter les élèves à reprendre l'identification et l'analyse des procédés qui ont été vus précédemment : figures d'analogies, champs lexicaux et évocation des sens sont autant de prises qui permettent aux élèves de comprendre et d'expliquer comment se construit devant le lecteur le portrait d'une femme meurtrie par le chagrin amoureux, certes, mais d'une femme complète, faite à la fois, d'« yeux », d'une « main », d'une « voix », mais aussi d'un « esprit », et déterminée à s'affirmer en pleurant, en chantant et en jouant du « mignard luth ». Qui plus est, ce poème donne lieu à l'enseignement de diverses notions relatives à la structure du sonnet, aux temps verbaux, aux procédés syntaxiques (les inversions, notamment) et surtout à l'énonciation. À ce sujet, le sonnet XIV présente en effet l'étonnante particularité de ne révéler le sexe du locuteur qu'au seul « e » de l'adjectif « amante », ce qui relie de façon hautement significatrice son identité à l'acte d'aimer. (...)

XIIII.
Tant que mes yeux pourront larmes espandre,
A l'heur passé avec toy regretter:
Et qu'aux sanglots & soupirs résister
Pourra ma voix, & un peu faire entendre:
Tant que ma main pourra les cordes rendre
Du mignard luth, pour tes graces chanter:
Tant que l'esprit se voudra contenter
De ne vouloir rien fors que toy comprendre:
Je ne souhaite encore point mourir.
Mais quand mes yeux ie sentiray tarir,
Ma voix cassée, & ma main impuissante,
Et mon esprit en ce mortel séjour
Ne pouvant plus montrer signe d'amante:
Prieray la Mort noircir mon plus clair iour.

Tant que mes yeux pourront larmes épandre
A l'heur passé avec toi regretter,
Et qu'aux sanglots et soupirs résister
Pourra ma voix, et un peu faire entendre ;

5 Tant que ma main pourra les cordes tendre
Du mignard luth, pour tes grâces chanter ;
Tant que l'esprit se voudra contenter
De ne vouloir rien fors que toi comprendre,

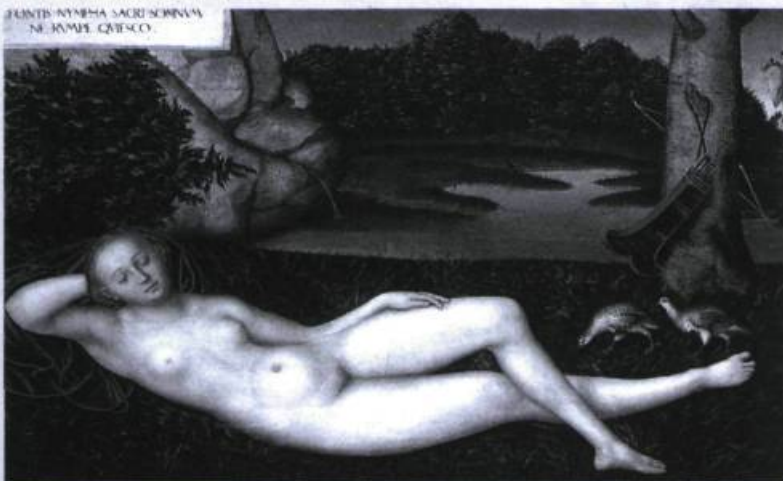
Je ne souhaite encore point mourir.

10 Mais quand mes yeux je sentirai tarir,
Ma voix cassée, et ma main impuissante,

Et mon esprit en ce mortel séjour
Ne pouvant plus montrer signe d'amante,
Prierai la Mort noircir mon plus clair jour.

XIV

« Tant que mes yeux... »
sonnet de Louise Labé (1524-1566)



• Lucas Cranach l'Ancien, *Nymphe à la source*, 1517.

Je vous prie de m'excuser de ne vous avoir pas écrit plus tôt. Je suis si occupée de ma santé que je n'ai pas eu le temps de vous écrire. Je vous aime très tendrement et j'espère que vous m'aimez aussi. Je vous embrasse de tout mon cœur.



• François Boucher, *Jeune femme au bouquet*, 1753.

CONCLUSION

Au-delà de ces préoccupations d'ordre stylistique (ou plutôt à travers elles), ce que nous espérons montrer, c'est la criante actualité du propos de Labé. C'est d'ailleurs là, nous semble-t-il, un des enjeux de l'analyse littéraire au sens large : éclairer un texte par l'étude de caractéristiques externes (contexte social, courants de pensée, etc.) et internes (tropes, structure, etc.) afin de bien le comprendre, mais aussi afin de l'interpréter, de lui faire dire ce qu'il peut dire aujourd'hui. Dans ce cas-ci, il s'agissait de faire voir qu'en plus d'être une vive et remarquable expression de la douleur amoureuse, le sonnet de Labé constituait aussi une forme d'appropriation du discours amoureux qui prend un sens nouveau pour peu qu'on l'observe avec le prisme actuel. En effet, à l'heure de la marchandisation de la sexualité, mais aussi, plus particulièrement, à l'heure où les acquis du féminisme sont encore fragiles et où, par exemple, on rencontre des pseudo-blasonneurs modernes en la personne de « rappeurs gangsters » dont le propos sur la femme est souvent plutôt réducteur, il ne nous paraît pas inapproprié de faire lire ce sonnet de Labé. Cependant, nous croyons que le propos de Labé dépasse ou transcende la question féminine. À ce titre, il est d'ailleurs à noter que l'intérêt porté aux textes par les garçons n'était pas moindre que celui dont l'ont gratifié les filles. Ce propos va au-delà de la question féminine, car outre le renversement des rôles féminins et masculins, ce qui ressort de l'étude de ce corpus, c'est l'affirmation personnelle du désir amoureux et le refus de se faire dicter son attitude ou son comportement par autrui. Un tel propos, on le sent, a tout intérêt à être lu et relu lorsqu'on a 16, 17 ou 18 ans. □

* Professeur de littérature au Collège François-Xavier-Garneau

L'encodé

La lettre codée la plus connue de la littérature française : celle de George Sand à Alfred de Musset. Si vous la lisez normalement, vous verrez une très belle lettre d'amour ; en revanche, si vous lisez juste une ligne sur deux, vous serez étonné de votre lecture !

La lettre de George Sand à Alfred de Musset

Je suis très émue de vous dire que j'ai bien compris l'autre soir que vous aviez toujours une envie folle de me faire danser. Je garde le souvenir de votre baiser et je voudrais bien que ce soit là une preuve que je puisse être aimée par vous. Je suis prête à vous montrer mon affection toute désintéressée et sans calcul, et si vous voulez me voir aussi vous dévoiler sans artifice mon âme toute nue, venez me faire une visite. Nous causerons en amis, franchement. Je vous prouverai que je suis la femme sincère, capable de vous offrir l'affection la plus profonde comme la plus étroite en amitié, en un mot la meilleure preuve dont vous puissiez rêver, puisque votre âme est libre. Pensez que la solitude où j'habite est bien longue, bien dure et souvent difficile. Ainsi en y songeant j'ai l'âme grosse. Accourez donc vite et venez me la faire oublier par l'amour où je veux me mettre.

Le décodage des deux missives suivantes est simple : il faut ne lire que le premier mot de chaque ligne...

La réponse de Musset

*Quand je mets à vos pieds un éternel hommage
Voulez-vous qu'un instant je change de visage ?
Vous avez capturé les sentiments d'un cœur
Que pour vous adorer forma le Créateur.
Je vous chéris, amour, et ma plume en délire
Couche sur le papier ce que je n'ose dire.
Avec soin, de mes vers lisez les premiers mots
Vous saurez quel remède apporter à mes maux.*

La réponse de Sand

*Cette insigne faveur que votre cœur réclame
Nuit à ma renommée et répugne mon âme.*